



Quand le SNEPAP-FSU préfère chercher des coupables plutôt que des solutions

Pour faire suite au communiqué du **SNEPAP FSU** en date du 31/07/26 indiquant que le SPIP du CD de Salon De Provence est attaqué de toute part se retrouvant seul contre tous, ceux-ci portent des accusations et diffamations à l'encontre des personnels du CD de Salon De Provence.

Force est de constater que les auteurs de ce communiqué démontrent une ignorance inquiétante sur le fonctionnement élémentaire de notre établissement et de la réalité du terrain.

Les attaques contre le greffe sont indignes. Les agents de ce service travaillent depuis des mois dans des conditions extrêmement dégradées, avec un sous-effectif chronique et une charge de travail que personne ne peut sérieusement contester. Malgré cela, ils continuent d'assurer leurs missions avec professionnalisme et un sens exemplaire du service public.

Le passage consacré aux chefs de bâtiment mérite à lui seul d'être cité tant il est révélateur. Chacun sait qu'ils ne disposent d'aucune compétence pour décider de l'organisation ou du fonctionnement des CAP. Leur reprocher de « ne pas vouloir revoir l'organisation des CAP » est donc parfaitement absurde. De plus Les tensions en détention n'ont pas attendu les CAP pour exister. Soit les auteurs de ce communiqué ignorent le fonctionnement élémentaire de l'établissement, ce qui serait préoccupant, soit ils savent pertinemment que cette accusation est fausse et choisissent malgré tout de la diffuser. Dans les deux cas, chacun appréciera la solidité de leur analyse.

Il est particulièrement regrettable de voir cette organisation syndicale préférer attaquer d'autres personnels plutôt que de s'interroger sur les véritables causes des difficultés qu'elle dénonce. Diviser les agents, opposer les services les uns aux autres et désigner des collègues comme responsables constituent une méthode aussi facile qu'irresponsable. Les transformer aujourd'hui en responsables des dysfonctionnements relève d'une démarche cynique consistant à fabriquer des boucs émissaires pour masquer les véritables difficultés.

FO Justice refuse catégoriquement cette logique. Les personnels du Centre de détention n'ont pas vocation à devenir les victimes d'une stratégie de communication syndicale fondée sur la polémique plutôt que sur les faits.

Pour information, le syndicalisme ne se résume pas à rédiger des tracts ou à publier des communiqués. Il exige d'assumer ses écrits.

Il est d'ailleurs particulièrement révélateur que ces auteurs aient pris soin de ne pas diffuser leur communiqué aux personnels qu'ils mettent directement en cause ! Encore faut-il en avoir le courage...

Nous invitons donc les auteurs de ce communiqué à quitter les postures et les effets d'annonce pour venir constater, sur le terrain, la réalité du travail accompli par les agents qu'ils accusent si facilement.

Les représentants de **FO Justice**, eux, sont présents quotidiennement au Centre de détention de Salon-de-Provence. Nous connaissons les difficultés des personnels parce que nous les partageons à leurs côtés. Nous assumons nos prises de position, nous les défendons et nous sommes toujours disponibles pour débattre.

FO Justice continuera à défendre sans distinction l'ensemble des personnels du Centre de détention de Salon-de-Provence, qu'ils exercent au greffe, en détention ou dans tout autre service. Nous ne laisserons pas des collègues déjà éprouvés par de s conditions de travail particulièrement difficiles être livrés à la vindicte ou servir de cible à des accusations aussi opportunes qu'infondées.

Défendre les agents exige de la rigueur, de l'honnêteté et du courage.

C'est précisément le choix de **FO Justice.**

Le bureau local, le 3 Aout 2026